

Règlement du jeu concours Cheval Passion 2023 interne Orizo transport du Grand Avignon du 13 au 17 janvier 2023



Art. 1 : Organisateur du jeu

La société SPL TECELYS, 110 rue Gallias CS 50200 84 918 AVIGNON CEDEX 9 Siret : 535 245 716 00050 organise du 13 au 17 janvier 2023 à 12h00 un jeu concours par tirage au sort. Ce jeu est organisé dans le cadre d'un partenariat avec la société Avignon Tourisme à l'occasion de l'événement Cheval Passion qui aura lieu du 18 au 22 janvier 2023.

Art. 2 : Conditions de participation

Les modalités de participation au jeu seront communiquées par e-mail et sur l'écran en salle de prise de service.

Le jeu est ouvert à tous permettant de gagner les lots décrits dans l'article 6. La participation au jeu implique l'adhésion au règlement. Le jeu n'est pas autorisé pour les familles du personnel de la SPL TECELYS. Le salarié pourra jouer une seule fois, si ce n'est pas le cas, le personnel TECELYS se réserve le droit de garder uniquement une seule réponse au jeu. Les gagnants recevront leur gain par email.

Les gagnants devront, pour être contacté et recevoir leur lot, avoir accepté par avance dans le formulaire de participation, l'utilisation de leurs données personnelles.

La société TECELYS se réserve le droit de remettre le lot à un autre joueur si les coordonnées des gagnants sont erronées.

Art. 3 : Responsabilité de SPL TECELYS

La SPL TECELYS, se réserve le droit d'écourter, modifier ou annuler la présente opération si les conditions l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

Le jeu pourra être suspendu, prorogé, différée ou annulé partiellement ou totalement, dans le cas où surviendrait tout événement étranger à la volonté des organisateurs qui nuirait à la bonne démarche de l'opération.

Art. 4 : Nature du jeu

Ce jeu est accessible via le site internet orizo.fr :
<https://www.orizo.fr/informations/cheval-passion-2023-int>

Chaque joueur est invité à remplir un formulaire (Nom, Prénom, Email, Téléphone) pour participer au tirage au sort.

Le jeu sera accessible du 12 au 17 janvier 2022 à midi.

Art 5 : Tirage au sort

Le 17 janvier 2023 après-midi, le tirage au sort aléatoire sera effectué par la SPL TECELYS une fois que la durée du jeu concours sera arrivée à son terme.

La multi-participation pour le tirage au sort ne sera pas comptabilisé et reviendra à une seule participation.

Art. 6 : Nature et remise des Lots

- **10 x 2 entrées** d'une valeur de 16€50 le billet (plein tarif) l'entrée pour un accès général au salon.
- **7 x 2 entrées** d'une valeur minimum de 31,50€ le billet (plein tarif) pour la générale du Gala des Crinières d'Or le mercredi 18 janvier 2023 à 20h30
-
- **Plus d'infos sur <https://cheval-passion.com/>**

Les lots ne pourront en aucun cas être échangés contre tout autre lot en nature ou en valeur financière.

Art. 7 : Dépôt du règlement

Le présent règlement est disponible sur simple demande :

- Par courrier au service communication de SPL TECELYS, 110 rue Gallias CS 50200 84 918 AVIGNON CEDEX 9

- via le formulaire de contact sur orizo.fr

- par téléchargement sur orizo.fr et appli Orizo dans la rubrique « Actualités » du Jeu concours Cheval Passion 2023